

## Compte-rendu de la réunion du 7 juin 2022

**Présents :** MADINIER Pierre, TRACOL Stéphane, MISERY Nadine, FRAISSE Alain, VALETTE-CHANOINE Virginie, DEGACHE Sylvain, DE LA ROQUE Isabelle, REYNAUD Éric, BAUM Christophe, CANIVET Katy, PONSON Cécile, GRATTESSOL Nicolas.

**Absents excusés :** GUIRONNET Jocelyne, JUNIQUE Eva, SERAYET Thierry.

**Pouvoirs :** GUIRONNET Jocelyne à MISERY Nadine

**Secrétaire :** MISERY Nadine

### 1) Participation au dispositif du Fonds Unique Logement (FUL) - 2022.

Monsieur Pierre MADINIER, Maire, donne lecture du courrier adressé par l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociales de l'Ardèche concernant l'appel de fonds 2022 du Fonds Unique Logement. Ce dispositif a pour objet principal de permettre l'accès et le maintien dans le logement des personnes rencontrant des difficultés.

Le Département propose de participer financièrement, au titre de la compétence action sociale, pour l'exercice 2022 au Fonds Unique Logement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2022 sur la base de **0.20 cts d'euro** par habitant, soit **213 euros** (au 01/01/2022 : 1065 habitants).

### 2) Questions diverses

**Recensement 2023 :** Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

**L'Outil en main :** Monsieur le Maire expose la demande de l'association « L'outil en main » au conseil municipal. L'association actuellement installée dans un local vétuste, exigu, sans chauffage et eau chaude, souhaiterait avoir un local adapté à leurs activités afin de pouvoir accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

**Amicale des sapeurs-pompiers :** Monsieur le Maire explique au conseil qu'une demande de subvention a été faite par l'amicale des sapeurs-pompiers pour les 80 ans du centre de secours.

**Devis alarme :** Monsieur le Maire informe le conseil qu'un devis a été demandé à l'entreprise Yesss électrique pour l'acquisition d'une alarme de sécurité pour le local technique. Le devis est validé par les membres du conseil.

**Devis géomètre :** Un devis du géomètre Julien est présenté au conseil municipal concernant la régularisation de la position de la voie communale « route de Broé » au droit des propriétés section D n°479-1317-1319. Le conseil municipal valide le devis.

**Pont de Saint-Pierre :** Le compte rendu de la dernière réunion concernant la réhabilitation du Pont de Saint-Pierre est fait au conseil municipal. Une association sera prochainement créer pour bénéficier de dons. Des devis de maçonnerie sont en cours de réalisation.

La séance est levée à 21h30.

